

Commémoration des enfants

Les élèves de l'école de Saint Jean vous invitent à leur cérémonie de commémoration de l'Armistice, le **lundi 9 novembre à 15h30** au monument aux morts de la commune de Saint Jean.
Ce temps organisé par l'école, s'inscrit dans le devoir de mémoire.

Les commémorations des communes sont maintenues à l'heure et au lieu habituels, le mercredi 11 novembre.